

FICHE DE SECURITE

(Selon 1991/155/CEE)

Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19-25 6001 SJ Weert Pays-Bas
Postbus 20 6000 AA Weert Pays-Bas
Tel: +31 (0)495-583500
Fax: +31 (0)495-542735
E-mail: info@frenckenweert.nl
Internet: www.frenckenweert.com

Diluant K

REVISE LE: 01-12-2007

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Code du produit : 70807 / FR
Usage normal : pour nettoyer les outils
Nom, adresse de la Societe : Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19 - 25
6001 SJ Weert
PAYS BAS
Tel: 0031-495-583500
Fax: 0031-495-542735
No de telephone d'urgence : +31302748888
E-mail adresse : msds@frenckenweert.nl

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Texte complet des phrases dont le no figure au chapitre 3:

R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux
R38 Irritant pour la peau
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances présentant un danger aux termes de: La Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE-arrete.

Cas.Nr.	Noms	Gamme de concentration	Symbole	Phrases R
141-78-6	Ethylacetaat	>25 <=50%	F Xi	11 36 66 67
64742-49-0	Benzine	>10 <=25%	F Xn N	11 38 51/53 65 67

4. PREMIERS SECOURS

Cas general : En cas de doute, ou si des symptomes, faire appel a un medecin. NE JAMAIS rien faire ingerer a une personne inconsciente.
Inhalation : Tranporter a l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irreguliere ou arreee, pratiquer la respiration artificielle
Ne rien faire absorber par la bouche. Si la personne est inconsciente, placer en position de recuperation et faire appel a un medecin.
Contact avec les yeux : Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupieres ecartees et faire appel a un medecin.
Contact avec la peau : Enlever les vetements contamines. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoiyant connu. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
Apres ingestion : En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Mousse resistant aux alcools, CO2, poudres. A ne pas utiliser: pulverisation d'eau.
Recommandations : Un incendie produira une epaisse fumee noire. L'exposition aux produits de decomposition peut comporter des rsiques pour la sante. Des appareils respiratoires appropries peuvent etre requis. Refroidir a l'eau les emballages fermes exposes au feu. Empecher les effluents de la lutte contre le feu de penetrer dans les egouts ou les cours d'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCINTELLE.

Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Se referer aux mesures de protection enumerees dans les rubriques 7 en 8. Contenir et recueillir les fuites avec des materiaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomees, et placer des futs en vue de l'elimination selon les reglementations en viger voir rubrique 13). Empecher toute penetration dans les egouts ou cours d'eau Nettoyer de preference avec un detergent; eviter l'utilisation de solvants. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou egouts, alerter les autorites competentes selon les procedures reglementaires.

FICHE DE SECURITE

(Selon 1991/155/CEE)

Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19-25 6001 SJ Weert Pays-Bas
Postbus 20 6000 AA Weert Pays-Bas
Tel: +31 (0)495-583500
Fax: +31 (0)495-542735
E-mail: info@frenckenweert.nl
Internet: www.frenckenweert.com

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se repandre le long du sol et former des melanges explosifs avec l'air. Empêcher la creation de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et eviter les concentrations de vapeur superieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux depourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posseder un equipement electrique protege. La preparation peut se charger electrostatiquement: mettre toujours a la terre lors des transvasements. Il est conseille aux ouvriers de porter des chaussures et des vetements antistatiques et de realiser les sols en materiau conducteur. Garder les emballages solidement fermes et les eloigner de sources de chaleur, d'etincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des etincelles. Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aerosols de pistolage. Il est interdit de fumer. Manger et boire dans les locaux ou la preparation est utilisee. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8. Ne jamais ouvrir les emballages par pression et toujours conserver la preparation dans des emballages d'un materiau identique a celui d'origine. Observer les reglementations de la protection du travail.
Stockage	: Stocker conformement les normes de securite locale a reclamer a l'autorite competente. Observer les precautions indiquees sur l'etiquette. Stocker entre 10 et 25°C dans un endroit sec, bien ventile. Tenir eloigne de toutes d'ignition, de chaleur et de la lumiere solaire directe. Tenir eloigne d'agents oxydants ainsi que de matieres fortement acides alcalines. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisees. Les emballage entames doivent etre refermes soigneusement et conserves en position verticale.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE.

Mesures d'ordre technique	: Veiller a une ventilation adequate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction generale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
Valeurs limites	VME: valuer limite moyenne d'exposition a long terme (8 h/j) : Valeurs limites d'exposition pour: VME (8h) mg/m3 ppm Ethylacetaat 550 --- : la liste du EU
Valeurs selon	
PROTECTION INDIVIDUELLE	
Protection respiratoire	: Lorsque les travailleurs sont confrontes avec des concentrations superieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropries et agrees.
Protection des mains	: En cas de contacts prolonges u repetes, utiliser caoutchouc synthetique. Des cremes protectrices peuvent etre utilisees pour les parties exposees de la peau; elles ne vraient toutefois pas etre appliquees paires contact avec le produit.
Protection des yeux	: Utiliser des protections oculaires concues contre les projections de liquides
Protection de la peau	: Porter des revetements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthetiques resistant a haute temperature. Apres contact avec le produit, toutes les parties du corps souillees devront etre lavees.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

Etats physique	: liquide
point d'éclair	: < 21° C
Viscosite	: Liquide
masse specifique	: ca 0.9 g/ml
densite des vapeurs	: 114 hPa
limite inferieure d'explosion	: 2,0 (vol %)
solublite dans l'eau	: non

FICHE DE SECURITE

(Selon 1991/155/CEE)

Frencken Fabrieken B.V.
Houtstraat 19-25 6001 SJ Weert Pays-Bas
Postbus 20 6000 AA Weert Pays-Bas
Tel: +31 (0)495-583500
Fax: +31 (0)495-542735
E-mail: info@frenckenweert.nl
Internet: www.frenckenweert.com

10. STABILITE ET REACTIVITE.

La preparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandees sous la rubrique 7. Exposee a des temperatures elevees, la preparation peut degager des produits de decomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumees, oxydes d'azote. Tenir a l'ecart d'agents oxydants et de matieres fortement acides ou basiques afin d'eviter des reactions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Aucune donnee sur la preparation elle-meme n'est disponible.
L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la preparation au-dela des limites d'exposition indiquees peut conduire a des nefastes pour la sante, tels qu'irritation des muqueuses et du systeme respiratoire, des reins, du foie et du systeme nerveux central. Les symptomes se produiront entre autres sous forme de cepalees, etourdissements, vertiges, fatigue, asthenia musculaire, et, dans les extremes, perte de conscience. Les contacts prolonges ou repetes avec la preparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption a travers l'epiderme. Des eclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages reversibles.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Aucune donnee sur la preparation elle-meme n'est disponible.
Tout ecoulement du produit dans les egouts ou les cours d'eau doit etre evite

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

Ne pas verser dans les egouts ni dans les cours d'eau. Les dechets et les emballages usages conformement les normes de securite locale a reclamer a l'autorite competente.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

ADR/RID	Classe	: 3		
	Etiquette	: 3	Groupe d'emballage:	II
	Nom du transporteur:	UN 1263 Paint related material	Vapeurpression a 50°C <	110kPa

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

Réglementaire aux termes de	: 67/548/CEE.
Le produit est étiqueté comme suit	: Classe de danger: F + Xn + N
Contient	: -
Phrases R - S	: R11 Facilement inflammable.
	R36 Irritant pour les yeux
	R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
	R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
	R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
	R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
	S2 Conserver hors de la portée des enfants.
	S24 Éviter le contact avec la peau
	S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
	S51 Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
	S56 Eliminer ce produit et son recipient dans un centre de collecte des dechets dangereux ou speciaux
	S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette

16. AUTRES INFORMATIONS.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations donnees dans la presente fiche de securite sont basees sur l'etal actuel de nos connaissances et sur les reglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas etre utilise a d'autres usages que ceux specifies en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation ecrites. Il est toujours de la responsabilite de l'utilisateur de prendre toutes les mesures necessaires pour repondre aux exigences des lois et reglementations locales. Les informations donnees dans la presente fiche doivent etre considerees comme une description des exigences de securite relatives a notre produit et non pas comme une garantie des proprietes de celui-ci. Les informations donnees dans cette fiche sont requises aux termes de 91/155/CEE